

La réforme des rythmes manque de souffle



L'échéance approche. C'est la 31 mars que les communes et les EPCI (établissement public de coopération intercommunale) vont devoir indiquer si, oui ou non, elles mettent en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013.

L'échéance était auparavant fixée au 1er mars mais le 23 janvier, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault annonçait un délai supplémentaire. Une annonce intervenant à l'issue de la grève contre la réforme, mobilisant certes les seuls enseignants parisiens mais suffisamment suivie (80% de grévistes) pour indiquer au gouvernement qu'il serait imprudent de ne pas laisser un peu de temps pour la concertation.

Enseignants contre enfants?

On a beaucoup entendu, à l'occasion de cette grève parisienne, que les enseignants ne voyaient que leur propre confort - ne pas perdre leur mercredi matin - au détriment de l'intérêt des enfants. Voire, leurs syndicats mettent en avant l'impréparation et la précipitation d'une réforme qu'ils ne considéraient pas comme prioritaire. Difficile de ne pas leur donner raison, au moins sur ces deux points.

Le temps scolaire est d'abord un temps sur l'année. C'est d'ailleurs un des rares points sur lesquels le plupart des chronobiologistes s'accordent : il fallait en premier lieu rééquilibrer le calendrier scolaire sur l'année, en prenant par exemple pour base une alternance 7 semaines de cours/2 semaines de vacances. Ce que Vincent Peillon ne fait pas, sans doute par crainte d'une levée de boucliers du monde de l'économie... qui pèse donc plus lourd que l'intérêt des enfants?

Faute de réorganiser le temps scolaire sur l'année. Il s'agit donc d'alléger les journées de classe pour éviter la fatigue des enfants, bien réelle avec la semaine de quatre jours. Là encore, avec 3/4 d'heure en moins par jour (compensés par une matinée de cours supplémentaire, le mercredi ou éventuellement, le samedi), il y a loin de l'intention affichée à sa réalisation! On est d'autant plus loin du compte que les programmes, eux, ne sont pas - pour le moment du moins - adaptés en conséquence. Le risque, dès lors, est de faire subir aux enfants des journées tout aussi intensives, par nécessité d'assimiler encore plus vite les programmes identiques.

A cette problématique globale vont s'ajouter, dans le monde rural, nombre de difficultés spécifiques créées par le bouleversement des emplois du temps.

« Cette réforme organise l'inégalité d'enseignement »

Pour Stéphane Bonnéry, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Paris 8 - Saint-Denis, la réforme des rythmes scolaires porte en elle le risque d'inégalités accrues.

La réforme Peillon se fait au nom de l'intérêt des enfants.

Est - ce juste ou usurpé?

L'urgence, ce n'est pas la question des rythmes. L'urgence ce sont les inégalités scolaires. Or ces inégalités dépendent étroitement de l'évolution des missions de l'école dans la société. Les enfants scolarisés aujourd'hui seront adultes en 2030/40, dans une société où la plupart des opérations de la vie quotidienne seront déterminées par les connaissances savantes.

L'école d'aujourd'hui prépare-elle les enfants à cela? La réforme Peillon prend les choses à l'envers. Elle dit: il y a des enfants qui ont du mal, qui apprennent moins vite, donc pour eux diminuons les objectifs. Si on prend ce chemin, on prépare l'inégalité, on prépare des inadaptés sociaux.

Donc cette réforme ne vas pas réduire les inégalités scolaires?

Elle prolonge un chantier de la droite, le « socle commun », qui renonce à enseigner à tous le même programme et qui coupe le programme en deux, entre l'obligation et l'optionnel. On fait le minimum dans une journée raccourcie et le reste est envoyé hors de l'école, sous forme d'options, d'intervenants extérieurs - donc dépendant à la fois des moyens locaux et de l'image que l'on se fait des élèves.

Ainsi dans tel établissement on va relever le défi d'enseigner à tous les savoirs complexes, et dans d'autre on va y renoncer. Cette réforme organise l'inégalité d'enseignement. Attention : il s'agit pas de défendre ce qui se faisait avant ou déjà, les conditions n'étaient pas réunies pour permettre l'égalité scolaire. La réforme dont notre système a besoin c'est celle qui permet la démocratisation des savoirs et des formes de raisonnement - auxquelles tous les enfants sont capables d'accéder.

L'école rurale a-t-elle plus à craindre de cette réforme?

Le problème du temps, du rythme, y est encore plus compliqué, avec les regroupements au niveau des communautés de communes et les problèmes de transports que cela implique. C'est peut-être comme ça que certains maires vont réaliser à quel point cette réforme pose problème.

D'autant qu'au niveau comptable c'est une dénationalisation de l'Education nationale et un nouveau transfert des compétences en direction des communes. Entre la suppression du samedi matin et la déscolarisation des moins de trois ans, pratiquement deux années scolaires ont été supprimées par la droite, et après on nous dit que les élèves n'ont pas le temps d'apprendre? De réforme en réforme, les après-midis plus courts sont l'occasion de transférer aux communes et communautés de communes tout le temps périscolaire. Peu à peu, on encourage à embaucher des « profs communaux » pour les langues, les activités scientifiques, culturelles... Les professeurs des écoles, eux, vont se retrouver avec du temps disponible... et on va les envoyer compléter leur service au collège. Ce qui permettra d'économiser les postes à la fois dans le primaire et le secondaire. Bien sûr les communes ont des compétences éducatives, mais elles sont ailleurs : sur le loisir, les ressources et équipements culturels, sportifs... Elles n'ont pas à se substituer à l'Etat, ce que de toute façon les n'ont pas les moyens de faire. Je veux souligner que la profession d'animateur est également inquiétée.

L'animation, c'est l'éducation par le loisir, ce n'est pas jouer les enseignants au rabais. Enseignants et animateurs ont des intérêts convergents face à cette réforme.

Quelle vraie réforme faudrait-il?

Une réforme où l'école prend le temps d'enseigner. Il faut arrêter de faire perdre du temps aux enseignants sur les choses inutiles et leur permettre de se consacrer à leur métier. Ainsi, les élèves seraient confrontés à des formes pédagogiques qui les ennuiant moins. L'ennui, la vitesse ou la lenteur, ce ne sont pas des qualités intrinsèques de l'élève. Les élèves dits « rapides », ce sont tous des enfants de cadres qu'on entraîne en les mettant à l'école de musique, de danse, de rugby, de dessin... Il faut que l'école se fasse à l'école, tout le monde aurait à y gagner et on éviterait un autre piège de cette réforme, qui est d'opposer classes populaires et classes moyennes.